HBMotion présente

la quatrième conférence

eduthera

le mardi 13 Décembre 2011, Hôtel Marriott Champs Elysées, Paris 8ème

Education des patients

Opportunités et conditions de succès de vos démarches pour 2012

Deux ans et demi après la loi HPST :

Quelles sont les dernières actualités règlementaires ?

Quelles sont les différentes démarches patients possibles pour chaque promoteur ?

Comment élaborer et mettre en œuvre un programme d'éducation des patients ?

Nombre de places limité

Programme établi le 14 Octobre 2011

Pourquoi participer ?

Parce que vous souhaitez :

- ☞ **Bénéficier d'une nouvelle grille de lecture qui, au delà de la loi HPST, va vous permettre d'identifier précisément les différents types de démarches patients autorisées et, pour chacune d'entre elles, les opportunités et les contraintes associées**
- ☞ **Décrypter l'actualité règlementaire, en particulier sur les actions d'accompagnement, les programmes d'apprentissage des gestes techniques**
- ☞ **Définir précisément ce que vous pouvez faire, avec qui et comment, si vous souhaitez promouvoir ou prendre part à une démarche patients, lorsque vous êtes :**
  - * **Un Etablissement ou un Réseau de soins ;**
  - * **Un Industriel de la santé ;**
  - * **Une Mutuelle ou une Compagnie d'Assurance ;**
  - * **Un Prestataire de Santé à Domicile.**
- ☞ **Maîtriser les conditions d'élaboration d'une démarche patient: modes de financement, rétribution des intervenants, nouveaux référentiels de compétences et critères d'évaluation des programmes**
- ☞ **Définir et maîtriser les étapes clés dans la mise en œuvre pratique d'un programme patient, en partant de ses besoins, afin de le motiver à changer ses comportements de santé.**

Déroulement de la journée

Cette quatrième édition des conférences eduthera se déroulera en deux temps forts :

- ☞ **une séance plénière du matin consacrée à la mise en perspective des démarches, deux ans et demi après la loi HPST, ainsi qu'aux principaux sujets d'actualité**
- ☞ **La mise en place de deux ateliers thématiques distincts dans l'après-midi, afin de répondre à vos besoins pratiques et spécifiques, et renforcer l'interaction avec les orateurs et les panelistes.**

Nous réjouissant de vous accueillir lors de cette prochaine journée, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Hervé BARKATZ et Martine DUMONT-GAZARD

Le comité d'organisation des conférences eduthera

A qui s'adresse cette conférence ?

☞ A tous les acteurs de l'éducation thérapeutique des patients

Offreurs de soins

- Etablissements hospitaliers publics et privés
- Réseaux de soins et maisons de santé
- Associations de professionnels de santé
- Groupements de pharmacies et pharmaciens

Prestataires de santé à domicile (P.S.A.D)

Professionnels de santé (médecins, pharmaciens, auxiliaires paramédicaux)

Associations de patients

Autorités de santé

Payeurs publics et privés

- CNAM et CPAM
- Assureurs en santé, Mutuelles, Organismes de prévoyance

Industriels de santé

- Laboratoires pharmaceutiques
- Fabricants de dispositifs médicaux

Prestataires de services et opérateurs spécialisés :

- cabinets de conseil, agences de communication, sociétés d'assistance médicale, organismes de formation, CRO, centres d'appel, éditeurs et sociétés de services informatiques, opérateurs de télécommunication

☞ En particulier dans les fonctions suivantes :

Directeurs des opérations santé
Directeurs de la stratégie et de l'innovation santé
Pharmaciens responsables
Directeurs marketing
Directeurs médicaux
Directeurs des affaires publiques et institutionnelles
Directeurs de la communication et des relations publiques
Directeurs des affaires juridiques
Responsable des affaires règlementaires
Directeurs des établissements de soins et des maisons de santé
Directeurs des soins
Médecins, pharmaciens, cadres de santé
Représentants des associations de patients
Représentants des réseaux de soins
Représentants des institutions de santé
Responsables de l'éducation des patients
Responsables du développement
Directeurs de projets

Le programme du mardi 13 Décembre 2011 : 9H00 – 17H30

8H15 – 8H45 : Remise des badges aux participants et café d'accueil

9H00 : Ouverture de la conférence et introduction par Hervé Barkatz, Directeur des programmes eduthera

Programme de la matinée, en séance plénière

9h15-10h40 – Première session : Bilan des deux années écoulées depuis la loi HPST, actualités règlementaires (accompagnement, apprentissage) et présentation des nouveaux référentiels de compétences en ETP.

Mise en perspective des programmes d'ETP, analyse règlementaire des différents types de démarches patients, proposition d'un arbre de décision et d'une grille de qualification.
Maître Nathalie BESLAY, Avocat associé du **Cabinet Beslay-Le Calvé,** spécialiste du droit de la santé.
Hervé BARKATZ, Directeur Associé de la **société HBMotion**

Présentation du référentiel de compétences en éducation thérapeutique du patient
Orateur pressenti : Jérôme FOUCAUD, Chargé d'expertise scientifique en promotion de la Santé
Institut national de prévention et d'éducation pour la santé - INPES

10H40 - 11H00 : Pause café

11h00-12h30 - Deuxième session : Nouvelles orientations en matière de financements, de rétribution des intervenants, de constitution de partenariats et d'évaluation des programmes.

Evaluation des programmes d'éducation des patients : quelles orientations ?
Objectifs et méthode d'évaluation.
Intervenant en cours de désignation

Le rôle des pouvoirs publics et des mutuelles dans le développement de l'éducation des patients. Expérimentations et nouveaux modes de rémunérations des professionnels de santé
Orateur pressenti : Catherine BISMUTH, Direction des assurés, **CNAMTS**

Présentation d'une plateforme de santé exemplaire, à dimension territoriale (32 salariés, 11 programmes patients, 2 200 nouveaux patients par an), combinant diverses sources de financement, multi-pathologies, pluridisciplinaire, graduée (domicile-1er recours-hôpital et médico-sociale.
Franck Laureyns, Directeur de la **Plateforme Santé Douaisis**

Conclusion de la séance plénière de la matinée sous forme de questions/réponses entre les orateurs et les participants.

12H30 : Déjeuner

Programme de l'après-midi, en ateliers

Le choix de l'atelier a préalablement été effectué lors de l'inscription

Atelier A : 14H00-17h130

Titre de l'atelier : Quelles sont les étapes clés pour réussir la mise en œuvre d'un programme d'éducation des patients ?

Le fil directeur de cet atelier **très pratique** consiste à identifier les conditions de mise en œuvre d'un programme d'éducation conforme aux attentes des patients. Il est adapté à la fois aux personnes qui sont en train d'élaborer un programme et à celles qui ont un programme en cours.

Il alternera présentations, tables rondes et mise en situation avec des outils éducatifs, et laissera une large place aux questions des participants.

14h00-14H15

Introduction : et si l'on s'intéressait à répondre aux besoins réels des patients ?

Docteur Yves MAGAR, Formateur en éducation des patients et dirigeant d'Edusanté

14h15-15H15

Elaborer un diagnostic éducatif

Faire connaissance avec le patient et son environnement – approche relationnelle et entretien motivationnel (mise en exergue d'un tronc commun et de spécificités par pathologie).

Les différentes phases du changement de comportement.

Mise en situation avec des cas pratiques, présentation d'une vidéo et interaction avec les participants

Intervenant certifié MINT "Motivational Interviewing Network of Trainers"

15h15-15H40

Définir un programme personnalisé d'éducation

Les compétences à acquérir par le patient et les priorités d'apprentissage.

Le Plan d'Action Personnalisé : compétences spécifiques que le patient décide d'acquérir.

Deux intervenants : un formateur et un représentant de la plateforme de santé Douaisis

15H40 – 16H00 : Pause

16h00-16H45

Mise en œuvre de séances individuelles et collectives : quand et comment conduire les séances individuelles ou collectives ? Avantages et inconvénients respectifs.

Sélection des contenus éducatifs et techniques pédagogiques – cas pratique avec l'utilisation d'un outil pédagogique dans un domaine thérapeutique

Trois intervenants : un formateur, un intervenant qui présentera un exemple d'outil pédagogique multimédia et un représentant de la plateforme de santé Douaisis qui décrira les séances d'activités sportives adaptées.

16h45-17H30

Réaliser une évaluation individuelle des compétences acquises par le patient

Retour d'expérience – analyse du déroulement des séances et de l'acquisition des compétences par le patient lui-même, adaptation des moyens mis en œuvre.

Deux intervenants : un formateur et un représentant de la plateforme de santé Douaisis

Programme de l'après-midi, en ateliers

Le choix de l'atelier a préalablement été effectué lors de l'inscription

Atelier B : 14H00-17h30

Titre de l'atelier : Quel rôle dans les démarches patients pour chacun des promoteurs et contributeurs et quelle stratégie adopter pour 2012?

Le fil directeur de cet atelier consiste à déterminer les enjeux pour chacun des promoteurs qui souhaitent initier des démarches d'éducation des patients, à qualifier chacune des démarches possibles, et à identifier les stratégies gagnantes pour 2012.

14h15-14H50

Pour les mutuelles : quel rôle dans le développement de l'éducation du patient.

Intervenant pressenti : Annabel DUNBAVAND, Conseiller médical à la Direction Santé de la **Mutualité Française**

14h40-15H40

Pour les industriels de santé : Quel rôle effectif et quelle marge de manœuvre en 2012?

- **Déclinaison d'une stratégie internationale à une approche nationale : opportunités et contraintes**
- **Comment interpréter l'absence de décret sur l'accompagnement des patients ?**
- **Quelle latitude et quels moyens d'intervention dans le cadre des programmes d'apprentissage. Comment aborder la présentation d'un dossier auprès de la CNIL ?**
  Intervenant pressenti : un représentant du service des affaires juridiques de la **CNIL**
- **Comment faire évoluer les relations avec les associations de professionnels de santé, les associations de patients, les pharmaciens d'officine ?**

Table ronde réunissant des opérateurs du marché :

- **Laurent Goldstein,** directeur Santé et Services à la personne de **Mondial Assistance**
- **Alain Neddam,** Président du groupe **GMG Santé**
- **Jérôme Stevens,** directeur général de **Direct Médica**
- **Un représentant** de la société **Celtipharm**

15H40 – 16H00 : Pause

16h00-16H35

Pour les prestataires de santé à domicile

Quel rôle est quelles possibilités offertes dans un contexte règlementaire contraint?

- **Initiatives en matière d'observance, de bon usage et de télémédecine**
- **Elaboration de référentiels de qualité et impact du code de bonnes pratiques professionnelles sur les démarches patients**

Intervenant pressenti : Jean-Philippe ALOSI, secrétaire général **du SYNALAM**

16H35-17H30

Pour les établissements de soins publics et privés

Quels sont les enjeux de l'éducation des patients dans leur stratégie? Quelle organisation mettre en place ?

Intervenant pressenti : Un directeur de centre hospitalier

Intervenant pressenti : Dr Frédéric SANGUIGNOL, Directeur de la **clinique du Château de Vernhes et** secrétaire général **de la Société d'Education Thérapeutique Européenne.**